



Le Pérou : de l'intégration nationale à l'inclusion sociale

Lissell Quiroz-Pérez, María Julia de Vinatea Ríos

► To cite this version:

Lissell Quiroz-Pérez, María Julia de Vinatea Ríos. Le Pérou : de l'intégration nationale à l'inclusion sociale. Cahiers des Amériques Latines, 2015, pp.21 - 27. 10.4000/cal.3499 . hal-03217420

HAL Id: hal-03217420

<https://hal.science/hal-03217420>

Submitted on 4 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Pérou : de l'intégration nationale à l'inclusion sociale

Lissell Quiroz-Pérez et María Julia de Vinatea Ríos



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cal/3499>

DOI : 10.4000/cal.3499

ISSN : 2268-4247

Éditeur

Institut des hautes études de l'Amérique latine

Édition imprimée

Date de publication : 4 novembre 2015

Pagination : 21-27

ISSN : 1141-7161

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Lissell Quiroz-Pérez et María Julia de Vinatea Ríos, « Le Pérou : de l'intégration nationale à l'inclusion sociale », *Cahiers des Amériques latines* [En ligne], 78 | 2015, mis en ligne le 13 janvier 2016, consulté le 05 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cal/3499> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cal.3499>

Ce document a été généré automatiquement le 5 mai 2021.



Les *Cahiers des Amériques latines* sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 4.0 International.

Le Pérou : de l'intégration nationale à l'inclusion sociale

Lissell Quiroz-Pérez et María Julia de Vinatea Ríos

- 1 En mars 2014, l'assureur-crédit Coface faisait entrer le Pérou dans le groupe des pays qui prendraient la relève des BRICS¹. Le Pérou s'intégrait donc dans le peloton des pays dits émergents. Cette qualification découle des performances de son économie. En effet, d'après la Banque mondiale, la croissance du PIB péruvien est, depuis une décennie, très soutenue, avec une moyenne annuelle de 6,8 % entre 2006 et 2013. Le revenu par habitant est, quant à lui, passé de 4 390 dollars en 2010 à 6 270 dollars en 2013, malgré une décélération intervenue en 2008 et 2012². Un numéro de la revue *Problèmes d'Amérique latine* a été récemment consacré à cette évolution économique à travers l'étude des ménages, de l'agriculture d'exportation, des conflits miniers et environnementaux, ainsi qu'aux problématiques liées à l'exploitation de la région amazonienne [Eska, 2013].
- 2 Le dossier que nous présentons s'intéresse plutôt aux questions de l'intégration nationale et de l'inclusion sociale.
- 3 Après l'indépendance, les autorités péruviennes doivent s'atteler à la lourde tâche de bâtir un État et de construire une nation de toutes pièces [Bon, 2001, p. 18-36]. Or, la république, qui naît officiellement en 1823, est gouvernée et dirigée par une élite créole – blanche et d'origine européenne – qui a du mal à mettre en pratique le principe égalitaire pour lequel elle avait lutté durant la période révolutionnaire. Ainsi, le tribut indien, aboli par José de San Martín en 1821, est rétabli dès 1826. Il en va de même en ce qui concerne l'esclavage, rétabli à la même époque. La république péruvienne naissante restreint le corps politique à une minorité et exclut, de fait, des millions de Péruviens. L'aspect le plus emblématique de cette politique est la distinction entre nationalité et citoyenneté [Chiaramonti, 2005]. En effet, les constitutions et les codes civils reconnaissent la possibilité pour toute personne née sur le territoire national d'accéder à la nationalité péruvienne. Cela lui accorde l'accès aux droits civils individuels, mais pas forcément aux droits politiques. La citoyenneté est un concept plus ample qui implique en sus la possibilité de participer à la vie publique et politique. Elle accorde la

faculté d'élire des représentants, mais aussi et surtout, celle d'être élu. Or, dès la fin des années 1820, la loi péruvienne impose un suffrage censitaire et capacitaire. En 1895, le gouvernement promulgue une réforme électorale qui accorde le droit de vote aux seuls hommes alphabétisés de plus de 21 ans³. Comme le montre l'historienne Gabriella Chiaramonti, cette réforme réduit fortement le corps électoral puisque, selon le recensement de 1876, les analphabètes constituaient 84,4 % de la population, dont 80 % étaient des hommes. Dans le contexte péruvien, la restriction du corps politique affecte principalement les Indiens, qui représentent alors 57,59 % de la population. Le caractère excluant de cette mesure apparaît clairement dans les débats précédant le vote de la loi, dans lesquels analphabètes et Indiens sont fréquemment associés [Chiaramonti, 2009, p. 329-370]. La phase de plus forte intensité de la fermeture du corps politique s'étend jusqu'à la période connue sous le nom de République aristocratique (1899-1919).

- 4 Les assauts contre cette forteresse se produisent à partir du début du xx^e siècle. Un groupe de femmes des classes moyenne et supérieure se mobilise pour réclamer l'égalité des droits civiques. Par ailleurs, l'apparition de nouveaux groupes sociaux – ouvriers et classe moyenne – modifie le paysage politique péruvien. Deux partis politiques voient alors le jour, le Parti socialiste, fondé en 1928 par José Carlos Mariátegui (1894-1930), et le Parti apriste péruvien, plus connu sous le nom d'Apra, fondé en 1930 par Víctor Raúl Haya de la Torre (1895-1979). Dans ce contexte, la question de l'intégration n'est plus seulement politique, elle devient sociale. José Carlos Mariátegui est d'ailleurs l'un des premiers penseurs péruviens à dénoncer le manque d'intégration nationale au Pérou. Dans son œuvre *7 ensayos de interpretación de la realidad peruana*, publiée en 1928, il accuse le « colonialisme interne » d'être le responsable de l'exclusion politique et sociale de la population indienne [Mariátegui, 1928]. Néanmoins, les limites à l'intégration dans le corps politique des populations exclues peinent à être repoussées. Les femmes votent pour la première fois en 1956, mais ce n'est qu'en 1979 que la Constitution instaure le suffrage universel. On aurait alors pu croire que le processus de construction nationale était achevé, d'autant qu'en 1980 eurent lieu les premières élections démocratiques après la période de dictature militaire.
- 5 En réalité, les dernières décennies du xx^e siècle s'érigent comme les heures les plus sombres de l'histoire contemporaine du Pérou. Elles montrent que le pays est resté fragmenté, inégalitaire et marqué par un faible taux d'intégration. En effet, entre 1980 et 2000, le conflit armé interne qui a sévi au Pérou a fait près de 70 000 victimes [CVR, 2004, p. 9-20]. Le bilan de la guerre civile rend visible la segmentation du pays. Ainsi, selon les estimations de la Commission de la vérité et de la réconciliation, 75 % des victimes sont des paysans originaires des départements les plus pauvres et qui ont le *quechua* pour langue maternelle⁴. La violence des guérillas d'extrême gauche, comme celle de l'État, a donc frappé principalement les Indiens des Andes, mais aussi des populations de certaines régions de l'Amazonie péruvienne, comme les Asháninkas. Dans ce début de xxi^e siècle, les plaies demeurent encore ouvertes. Les familles des victimes sont partagées entre le désir de connaître la vérité et la demande de respect de leur douleur. Pour autant, le Pérou des régions côtières et des classes moyennes, moins touché par la violence, a plus tendance à nier l'ampleur des dégâts et à vouloir tourner la page.

- 6 Dans ce contexte, on voit se diffuser dans les milieux péruviens de la recherche une nouvelle notion, celle d'« inclusion sociale », qui permet l'articulation entre la recherche et la politique. L'expression naît par opposition à une autre, celle d'« exclusion sociale », employée dans différents champs disciplinaires (économie, sociologie, psychiatrie, sciences de l'éducation), depuis les années 1990. L'exclusion sociale désigne le processus par lequel des individus, ou des segments d'une population donnée, sont privés d'accès à différents droits et ressources – tels que le logement, l'emploi, la santé, la participation démocratique ou la justice –, disponibles et accessibles à d'autres groupes du corps social. L'inclusion sociale suppose au contraire l'accès de tous les membres d'une société aux services de base, aux institutions et donc au pouvoir. En Amérique latine et au Pérou tout particulièrement, le concept d'inclusion sociale a été introduit *via* les travaux d'économistes comme Amartya Sen, repris et diffusés par la Banque mondiale et par la Banque interaméricaine de développement (BID) [Sen, 2000, p. 5-28]. Les économistes péruviens tels que Carolina Trivelli [Trivelli, 2010 ; Asensio et Trivelli, 2014], chercheuse de l'*Instituto de Estudios Peruanos* et consultante pour la Banque mondiale et la BID, introduisent et diffusent les notions de croissance inclusive et d'inclusion sociale [Gonzales de Olarte, 2014 (b)]. Il ne s'agit pas, pour ces économistes, de penser la croissance dans un simple objectif de création de richesse, mais dans une perspective de redistribution des ressources. En ce sens, ils s'appuient sur les études sociologiques qui avaient permis d'identifier les groupes sociaux exclus, ainsi que les formes que revêtait l'exclusion. La croissance inclusive suppose par conséquent la participation active de l'État, mais sous une forme différente de celle préconisée par le keynésianisme.
- 7 En matière économique, les réflexions autour de l'exclusion sociale proposaient des orientations pratiques, reprises ensuite par les politiques publiques. Nombre de ces propositions mettaient l'accent sur la capacité d'action des individus, qu'il fallait désormais considérer comme des agents et non plus comme des victimes. La notion d'inclusion sociale est dès lors associée aux concepts d'« agentivité » et d'*empowerment* [Guilhaumou, 2012, p. 25-34]. Amartya Sen introduit, dès les années 1980, le terme de « capacités » (*capabilities*) pour désigner la capacité plus ou moins grande d'un individu à faire des choix [Sen, 1985]. Cette réflexion intègre d'autres concepts utilisés par les activistes afro-américains et féministes et modifie le regard sur la dépendance et la domination. Car, pour rompre la spirale de l'exclusion, il semble plus pertinent de mobiliser le potentiel d'action présent dans tout être humain (« agentivité » ou *agency*) et de lui donner des armes (économiques et culturelles) pour accéder à l'autonomie et à l'émancipation (*empowerment*).
- 8 En Amérique latine, les nouvelles politiques publiques inclusives ou orientées vers l'inclusion sociale se donnent pour but d'organiser des processus de redistribution de la richesse. Elles cherchent également à inclure les populations les plus démunies sans rompre avec le système capitaliste et libéral. Les formes les plus emblématiques de cette politique sont les programmes dirigés vers les populations les plus vulnérables comme, dans le cas du Pérou, *Juntos*, *Pensión 65*, *Cuna Más* ou *Qali Warma*⁵. Ces différents programmes dépendent du ministère du Développement et de l'inclusion sociale, créé par Ollanta Humala l'année même de son élection à la présidence de la République, en 2011. Ce ministère a pour mission de lutter contre la pauvreté, de promouvoir l'inclusion sociale et de protéger les populations en situation de vulnérabilité. L'économiste précédemment citée, Carolina Trivelli, fut d'ailleurs la première à gérer

ce portefeuille. Mais au Pérou, le concept d'inclusion sociale n'est pas seulement économique, il est empreint d'une dimension sociale importante, surtout depuis le conflit armé interne [CVR, 2004, p. 13⁶]. Cela est dû à une demande de plus en plus forte et précise de la part des populations qui contestent leur position subordonnée et aspirent à davantage d'égalité. Pour preuve de cet élargissement de la notion d'inclusion sociale, la récente inauguration du centre culturel *Lugar de la Memoria, de la Tolerancia y de la Inclusión social* (LUM) à Lima, qui se veut non seulement un mémorial sur la période du conflit armé, mais aussi un espace dédié à la réconciliation et à l'intégration nationale⁷.

- 9 Le dossier que nous présentons aborde ces problématiques dans plusieurs champs d'action. Cécile Lavrard-Meyer et Vincent Bos analysent dans leur article la difficulté pour le gouvernement d'Ollanta Humala de mener à bien son objectif de croissance inclusive dans le cas du secteur minier. L'enjeu est majeur puisque le secteur minier est à la base de la croissance soutenue de ces dernières années. Il représente près de 60 % des exportations péruviennes, 15 % du total du recouvrement d'impôts, ainsi que 21 % de l'investissement privé en 2011⁸. Pour autant, la croissance est restée géographiquement et socialement inéquitable et le rapport de force demeure à l'avantage des grands groupes miniers, nourrissant le terreau des conflits sociaux autour des projets d'exploitation. Écartelé entre pragmatisme économique et enjeux politiques, le gouvernement actuel ne remet pas en cause le modèle de développement extractiviste du pays⁹.
- 10 L'article de Vildan Bahar Tuncay s'intéresse au programme de transferts conditionnés *Juntos*, mis en place au Pérou en 2005. Souvent présenté comme une modalité novatrice d'inclusion économique et sociale des populations démunies et principalement autochtones, le programme semble plutôt s'inscrire dans la continuité des politiques publiques d'intégration nationale mises en place depuis le XIX^e siècle. En matière de santé et d'éducation, les conditions imposées pour avoir accès aux transferts d'argent relèvent plus du contrôle des populations concernées que d'une aide à l'affirmation de leur capacité d'action et de leur autonomie.
- 11 Diana Burgos-Vigna et Émilie Doré étudient les formes d'*agency* en milieu urbain et plus particulièrement dans la capitale. Diana Burgos-Vigna analyse les formes d'action collective dans les quartiers populaires (appelés *pueblos jóvenes*) depuis la fin des années 1960, qui illustrent bien le processus d'intégration politique nationale. L'auteure s'intéresse aux formes de mobilisation politique qui ont pour objectif la reconnaissance de la citoyenneté des habitants de ces quartiers. Elle évoque le caractère novateur des actions, qui aboutissent à l'instauration d'une forme de démocratie participative dans ces espaces. L'article d'Émilie Doré montre que la croissance économique, qui a permis la diminution de la pauvreté et l'apparition d'une classe moyenne émergente, n'a pas abouti pour autant à l'effacement des barrières qui séparent – au sens propre comme au figuré – les populations de Lima. Si les frontières sociales tendent à devenir plus fluides, les divisions réelles ou symboliques renaissent à travers les stratégies individuelles des habitants, qui cherchent à acquérir les attributs de la réussite sociale.
- 12 En dernier lieu, Emanuela Canghiari s'intéresse à une forme particulière de mobilisation pour l'intégration nationale et l'inclusion sociale. À travers l'exemple du village de Huaca Rajada-Sipán, situé sur la côte nord du Pérou et formé autour de l'un des plus importants complexes archéologiques du pays, l'auteure étudie les formes d'*agency* de ses habitants. Ces derniers déploient diverses stratégies pour accéder aux

services publics de base, mais aussi pour être considérés comme des acteurs légitimes de la gestion du site archéologique. L'article analyse les différentes étapes de cette mobilisation, ainsi que la demande qui la transcende, à savoir celle d'être considérés comme des citoyens à part entière.

- 13 Le Pérou vient d'entrer dans une période de campagne électorale en vue des élections présidentielles qui auront lieu en avril et juin 2016. L'heure du bilan de la politique d'Ollanta Humala a sonné. Dans son programme de 2011, appelé « La grande transformation¹⁰ », Humala s'était engagé à démocratiser le Pérou en luttant contre la corruption, la discrimination et l'exclusion, tout en développant économiquement le pays. Or, comme le montrent les articles de ce dossier, si la croissance économique a pu être maintenue tant bien que mal, le bilan en matière d'inclusion sociale est beaucoup plus mitigé. La pauvreté a continué à décroître, mais l'intégration politique et sociale reste encore, au Pérou, un défi à relever.

BIBLIOGRAPHIE

- Alicia del, *La ciudadanía corporativa : política, constituciones y sufragio en el Perú (1821-1896)*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 2013.
- Annino Antonio, Castro Leiva Luis et Guerra François-Xavier, *De los imperios a las naciones : Iberoamérica*, Zaragoza, Ibercaja, 1994.
- Asensio Raúl H. et Trivelli Carolina (dir.), *La revolución silenciosa : mujeres rurales jóvenes y sistemas de género en América Latina*, Lima, Instituto de Estudios Peruano, 2014.
- Asies, *América Latina hacia la inclusión social : avances, aprendizajes y desafíos*, Guatemala, Asociación de Investigación y Estudios Sociales, 2014.
- Bon Pierre, « L'État en Amérique latine », *Pouvoirs*, n° 98, 2001/3, p. 18-36.
- Chiaramonti Gabriella, *Ciudadanía y representación en el Perú (1808-1860) : los itinerarios de la soberanía*, Lima, UNMSM/SEPS/ONPE, 2005.
- Chiaramonti Gabriella, « La redefinición de los actores y de la geografía política en el Perú a finales del siglo XIX », *Historia*, n° 42, vol. 2, 2009, p. 329-370.
- CVR, *HatunWillakuy : versión abreviada del informe final de la Comisión de la Verdad y Reconciliación*, 2004.
- Démélas Marie-Danièle, *L'Invention politique : Bolivie, Équateur, Pérou au XIXe siècle*, Paris, Éd. Recherche sur les civilisations, 1992.
- Eska, *Problèmes d'Amérique latine*, « Pérou : émergence économique et zones d'ombre », n° 88, 2013/1.
- Gonzales de Olarte Efraín (dir.), *Inclusiones y desarrollo humano : relaciones, agencia, poder*, Lima, PUCP, 2014 (a).
- Gonzales de Olarte Efraín (dir.), *Inclusión social : diálogos entre la investigación y las políticas públicas*, Lima, Grade, 2014 (b).

Guilhaumou Jacques, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, n° 41/1, 2012, p. 25-34.

Guilhaumou Jacques, « L'empowerment : entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement », *Géographie, économie, société*, vol. 8, 2006/1.

Mariátegui José Carlos, *7 ensayos de interpretación de la realidad peruana*, Lima, Biblioteca Amauta, 1928.

Muñoz Ismael (dir.), *Inclusión social : enfoques, políticas y gestión pública en el Perú*, Lima, PUCP, 2014.

Quiroz-Pérez Lissell, *Du service du roi au service de la République*, thèse de doctorat sous la direction d'Annick Lempérière, université de Paris 1, 2009.

Sen Amartya, « Social Exclusion : Concept, Application, and Scrutiny », *Social Development Papers*, n° 1, Asian Development Bank, 2000.

Sen Amartya, *Commodities and Capabilities*, Oxford, Elsevier Science Publishers, 1985.

Sen Amartya, « Liberty and Social Choice », *Journal of Philosophy*, n° 80, 1983, p. 5-28.

Trivelli Carolina, « Las caras de la pobreza : los pobres siguen siendo los mismos y muchos », in *Pobreza, desigualdad y desarrollo en el Perú : informe anual 2009-2010*, Lima, Oxfam, 2010, p. 28-37.

Valdivia Néstor, Benavides Martín et Torero Máximo, « Exclusión, identidad étnica y políticas de inclusión social en el Perú : el caso de la población indígena y la población afrodescendiente », in *Investigación, políticas y desarrollo en el Perú*, Lima, Grade, 2007, p. 603-655.

Wilson Fiona, *Ciudadanía y violencia política en el Perú : una ciudad andina, 1870-1980*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 2014.

NOTES

1. Acronyme qui désigne un groupe de pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).
2. Banque mondiale [en ligne, consulté le 24 mars 2015]. Disponible sur : <http://donnees.banquemondiale.org/pays/perou>
3. « Ley reformando el artículo 38 de la Constitución », *Leyes, decretos y resoluciones expedidas por el Ministerio de Gobierno y Policía, arregladas por el Sr. Director de Gobierno D. D. Juan José Calle*, t. 2, Lima, Imprenta La Industria, 1899, p. 154.
4. La *Comisión de la Verdad y Reconciliación* fut créée en 2001 pour élaborer une étude sur la période de la violence armée au Pérou (1980-2000). Le rapport final (*Informe final de la Comisión de la Verdad y Reconciliación*) fut présenté en 2003. Il s'agit d'un document tout à fait exceptionnel, car il tente d'expliquer, de la manière la plus objective possible, les causes de la violence vécue par le Pérou de cette époque. Dans un effort de transparence et de vulgarisation des connaissances, la Commission a mis le rapport en ligne dans son intégralité [consulté le 28 mai 2015]. Disponible sur : <http://www.cverdad.org.pe>
5. *Juntos* est un programme de transferts conditionnés en espèces ; *Pensión 65* est un programme d'assistance destiné aux personnes de plus de 65 ans ; *Cuna Más*, un programme global d'attention aux enfants de moins de trois ans et *Qali Warma* un programme d'assistance alimentaire destiné aux écoliers démunis.
6. La CVR elle-même établit d'ailleurs un lien entre violence et exclusion sociale : « *Existió una evidente relación entre exclusión social e intensidad de la violencia* », *op. cit.*, p. 13.

7. Le projet de la construction d'un musée de la Mémoire remonte à 2008. Après moult péripéties dont un changement de nom, le LUM ouvre ses portes au public en 2014. Cf. <http://lugardelamemoria.org/>

8. Portail *Minería del Perú* [en ligne, consulté le 24 mars 2015]. Disponible sur : <http://mineriadelperu.com/2012/08/14/junio-2012-impacto-economico-de-la-mineria-en-peru/>

9. L'extractivisme désigne un modèle économique de développement centré sur l'extraction de ressources naturelles – minières et agricoles pour ce qui est du Pérou –, vendues sur les marchés internationaux. Il s'agit par conséquent d'une variante du modèle agro-exportateur adopté par les pays d'Amérique latine depuis le XIX^e siècle. Après l'indépendance, le Pérou a ainsi traversé plusieurs cycles économiques centrés sur l'exploitation d'un type quasi exclusif de ressources naturelles : guano, salpêtre, caoutchouc et produits dérivés de la pêche.

10. « *Plan de gobierno Gana Perú, 2011-2016* » [en ligne, consulté le 31 mars 2015]. Disponible sur : <http://www.presidencia.gob.pe/plan-de-gobierno-gana-peru-2011-2016>

AUTEURS

LISSELL QUIROZ-PÉREZ

Université de Rouen.

Lissell Quiroz-Pérez est maîtresse de conférences en civilisation latino-américaine contemporaine à l'université de Rouen. Sa thèse, soutenue en 2009 à l'université de Paris 1 sous la direction d'Annick Lempérière, s'intitule « Du service du roi au service de la République : haute magistrature et construction de l'État au Pérou (1810-1870) ». Elle travaille sur l'histoire de la construction de l'État, de la santé et des femmes dans le Pérou contemporain. Ses dernières publications sont « Benoîte Cadeau-Fessel et la naissance de la profession de sage-femme (Pérou, XIX^e siècle) », in *Clio : femmes, genre, histoire*, n° 39, 2014 et « *El arte obstetrix* : les sages-femmes et la construction d'un savoir obstétrique dans le Pérou du XIX^e siècle (1826-1900) », in Pilar González-Bernaldo et Liliane Hilaire-Pérez (dir.), *Les Savoirs-Mondes : mobilités et circulation des savoirs depuis le Moyen Âge*, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 403-411.

MARÍA JULIA DE VINATEA RÍOS

Université Sorbonne-Paris 4 (Centre Roland Mousnier-UMR 8596), université de Toulouse 2 (Framespa-UMR 5136).

María Julia de Vinatea Ríos est professeure d'espagnol au sein de l'Académie de Paris et doctorante en histoire, rattachée à l'université Sorbonne-Paris 4 (Centre Roland Mousnier-UMR 8596) et à l'université de Toulouse 2 (Framespa-UMR 5136). Son travail de recherche, consacré à l'histoire contemporaine et culturelle du Pérou, ainsi qu'à la construction nationale et aux afro-péruviens, est codirigé par Luiz Felipe de Alencastro et Sonia V. Rose. Sa thèse s'intitule « L'esclavage et le postesclavagisme au Pérou républicain (1821-1900) ». Elle a dernièrement fait paraître « Las aboliciones en Iberoamérica : el caso peruano (1812-1854) » [en ligne], in *Revista de historia de la educación latinoamericana* (Hisula-Ilac), vol. 16, n° 23, 2014. Disponible sur : http://revistas.uptc.edu.co/revistas/index.php/historia_educacion_latinoamericana/issue/view/279